



## Maroc, Tanzanie et Yémen *et les principaux pays d'origine*

### Description de l'action

Une assistance au retour volontaire adéquate et une réintégration durable ne peuvent être assurées sans une implication des différentes parties prenantes et un renforcement de capacités des autorités des pays d'origine, de transit et d'accueil concernés. Les autorités du Maroc, Tanzanie et Yémen ont reconnu la nécessité d'ajuster leurs politiques face aux défis liés à la situation des migrants vulnérables en détresse et des flux migratoires mixtes dans leurs territoires. L'action contribuera entre autres, à améliorer les capacités existantes des trois pays respectifs, et celles des pays d'origine clés, afin d'assurer une gestion à long terme des flux migratoires mixtes et répondre aux besoins immédiats des migrants vulnérables qui vivent actuellement dans ces pays. L'action durera 18 mois de février 2015 à juillet 2016.

### Objectifs de l'action

L'objectif global est de contribuer au développement d'approches de gestion de la migration basées sur les droits de l'homme afin de répondre aux besoins des migrants vulnérables et en détresse dans les pays d'origine, de transit et de destination cibles.

Les trois objectifs spécifiques de l'action sont :

- **Renforcer les capacités des partenaires gouvernementaux et de la société civile au Maroc, en Tanzanie et au Yémen et des pays d'origine clés afin de gérer les migrations dans le respect des droits de l'homme et répondre aux besoins des migrants vulnérables et en détresse.**
- **Assister à un retour volontaire, en toute sécurité, vers les pays d'origine des migrants vulnérables et en détresse au Maroc, en Tanzanie et au Yémen en étroite collaboration et coopération avec les gouvernements impliqués.**
- **Améliorer la collaboration et le dialogue entre tous les pays impliqués dans le retour et assurer une meilleure assistance aux migrants en détresse dans leurs pays d'origine.**

### Activités principales

- Assistance technique.
- Formation et renforcement des capacités dans la gestion des migrations.
- Campagnes médiatiques, stages/cours pour les jeunes journalistes.
- Cartographies et analyse des flux migratoires mixtes et des profils des migrants.
- Soutien pour renforcer les mécanismes de coordination et de coopération entre les autorités locales et nationales dans la gestion des flux migratoires mixtes.
- Assistance au retour volontaire et à la réintégration des migrants vulnérables et en détresse.
- Visites d'études dans les États membres de l'UE sélectionnés ou autres pays traitant les flux migratoires mixtes.
- Des ateliers de travail régionaux pour promouvoir le partage des meilleures pratiques et leçons apprises.

### Groupes cibles

- Institutions gouvernementales engagées dans la gestion de la migration dans les pays cibles.
- Migrants vulnérables et en détresse.
- Société civile et médias.

### Bénéficiaires de l'action

- Gouvernements des pays cibles.
- Migrants et retournés.
- Acteurs non-gouvernementaux assistant les migrants en détresse

### Résultats prévus

- Renforcer la capacité des autorités des pays de destination et pays d'origine clés pour répondre aux enjeux liés aux migrants vulnérables et/ou en détresse, y inclus leur retour et assistance dans leurs pays d'origine.
- Sensibiliser le grand public, les médias, les journalistes et la société civile sur la migration internationale dans toutes ses dimensions, la situation des migrants dans les 3 pays cibles ainsi que les risques de la migration irrégulière.
- Mettre à disposition des migrants vulnérables et en détresse une assistance complète au retour volontaire, avec l'implication directe des autorités locales des pays d'origine et de destination.
- Les cas vulnérables vont bénéficier d'une assistance améliorée et adaptée à leurs besoins après leur retour dans leurs pays d'origine.
- Promotion et renforcement d'échange et de collaboration entre les pays partenaires, y compris les pays d'origine et d'accueil des migrants.
- Faciliter la coopération sur les questions sensibles liées à la migration et en extraire de bonnes pratiques pour les interventions futures dans les pays concernés.





## Réponse aux besoins des migrants burundais vulnérables et en détresse

Le 20 juillet 2013, le gouvernement de la Tanzanie a publié une directive publique concernant les migrants en situation irrégulière dans les régions frontalières avec le Burundi, le Rwanda et l'Ouganda afin qu'ils quittent le territoire tanzanien avant le 11 août 2013 sans quoi ils seraient expulsés. Depuis la publication de cette directive, plus de 65000 migrants ont été expulsés de la Tanzanie entraînant ainsi un énorme impact migratoire dans les pays voisins. Le Burundi en particulier a dû gérer l'accueil de plus de 45500 migrants.

En réponse à ces expulsions, l'OIM en Tanzanie, a dû travailler avec les gouvernements et ses partenaires afin de mettre en œuvre une approche de la gestion de la migration qui est sensible aux questions de protection (régularisation des retours, réduction du nombre de migrants en détresse et vulnérables).

L'OIM Burundi a également appuyé le gouvernement du Burundi à organiser l'accueil, le retour et la réintégration des expulsés. C'est pourquoi, il est essentiel de continuer à appuyer le gouvernement dans la mise en place de bonnes pratiques en ce qui concerne la gestion et le suivi des retours.

### Les principales activités au Burundi :

- Renforcement des structures décentralisées du Ministère de la solidarité nationale et des structures d'accueil sur les droits économiques des migrants, sur leur implication et responsabilité pour une réintégration réussie des retournés.
- Renforcement des capacités des structures de gestion des migrations (Immigration offices) pour le respect des droits de l'homme dans la phase d'accueil des retournés; la communication/échanges d'informations avec leur structures centrales.
- Aide au retour volontaire dans la paix et la sécurité.
- Initiation des réunions entre les administrations du Burundi et de la Tanzanie afin d'élaborer des procédures de gestion des frontières/migrants et retournés.
- Organisation de réunions entre les services techniques en charge de la gestion des frontières/migrants en vue de partager leur expérience et les bonnes pratiques .



Ce projet est financé par l'Union européenne



Mis en oeuvre par l'Organisation Internationale pour les Migrations

**Pour plus d'information, veuillez contacter :**

L'Organisation Internationale pour les Migrations - OIM Bujumbura, Burundi  
27, avenue Rusama, Kinindo, Bujumbura, Burundi • [www.iom.int](http://www.iom.int)